



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE FONTENAY-LÈS-BRIIS

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET DES DÉCISIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2026**

Date de convocation : 02/06/2026

Date d'affichage du registre de délibérations : 02/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

- Mesdames Madame ARTUS Séverine, DECKX Tineke, DUPONT Catherine, LAMBERT Stéphanie, LE BOUEDEC Marianne, NORDBERG Anne-Rose, TREMBLAY Fanny,
- Messieurs BRUNEL Jérémie, CIPRES Manuel, DEGIVRY Thierry, GERARD Pascal, GIRAUD Elie, SCHMIDT Éric, SOLTANI Thomas

Absents ayant donné procuration à :

- Monsieur GOBLET Emmanuel a donné procuration à Monsieur DEGIVRY Thierry,
- Madame DUVAL Emmanuelle a donné procuration à Monsieur BRUNEL Jérémie,
- Madame DELANGUE Marjorie a donné procuration à Monsieur SCHMIDT Eric,
- Monsieur RIEL Yannick a donné pouvoir à Madame TREMBLAY Fanny.
- Madame LANIQUE a donné procuration à Monsieur GIRAUD Elie,

Madame NORDBERG Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

DECISION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE POUR L'ANNEE 2026 - DEC2026-03

DELIBERATIONS

OBJET : DEL2026-20 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-21 DISSOLUTION DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-22 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-23 DOTATION AUX PROVISIONS CRÉANCES DOUTEUSES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-24 TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-25 VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par **16 voix pour et 3 abstentions** (Mesdames ARTUS et LANIQUE et Monsieur GIRAUD) adopte à la majorité

OBJET : DEL 2026-26 APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-27 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CLECT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

**OBJET : DEL 2026-28 MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SEIN DU SYNDICAT EAU OUEST
ESSONNE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-29 REFONTE DES TRANCHES DU COEFFICIENT D'AIDE COMMUNALE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-30 MISE EN PLACE À TITRE EXPÉRIMENTAL D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

OBJET : DEL 2026-31 MODIFICATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 10 juin 2026,

Pour extrait certifié conforme au registre des procès-verbaux du Conseil municipal.

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Thierry DEGIVRY



Anne-Rose NORDBERG